

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3547 - LUNDI 5 AOÛT 2019

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Le Conseil de sécurité prêt à collaborer avec le gouvernement Ilunkamba

La RDC, toujours en attente de la publication du gouvernement, était au menu des discussions au Conseil de sécurité des Nations unies le 2 août. Les quinze ont, à l'occasion, donné des orientations au gouvernement en gestation, un gouvernement censé permettre au président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de tenir ses engagements, en l'occurrence la réalisation de l'unité nationale, le renforcement de l'État de droit, le progrès de l'ouverture politique et la consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité a, par ailleurs, manifesté son désir de travailler avec le gouvernement Ilunkamba qui sera bientôt mis en place « afin de relever les défis auxquels la RDC est présentement confrontée ». [Page 2](#)



Une plénière du Conseil de sécurité de l'ONU à New York

ÉLECTION DU BUREAU DU SÉNAT

Modeste Bahati resterait le grand gagnant



Modeste Bahati au milieu des cadres de son parti, l'AFDC-A

À en croire le président de l'Association africaine pour l'accès à la justice, la position actuelle de l'autorité morale de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC-A), Modeste Bahati, peut rendre ce dernier et sa plate-forme politique incontournables sur la scène politique congolaise. D'où la revendication de l'intéressé concernant le quota des portefeuilles à réserver à son regroupement politique au sein du prochain gouvernement. Modeste Bahati réclame quatre ministères dont un ministère d'État et une vice-Primature. Jean-Claude Katende pense que le départ du concerné du Front commun pour le Congo offre de nouvelles perspectives politiques à cause notamment de la redistribution des cartes.

[Page 2](#)

MÉDIAS

Olpa salue la reprise des émissions de RTVS1

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique, une organisation de la promotion et de la défense de la liberté, parmi les plus actives en RDC, a pris acte de la reprise des émissions de la première radiotélévision par satellite émettant à Kinshasa, la RTVS1. Cette association exhorte, par ailleurs, les autorités congolaises à respecter les dispositions qui garantissent la liberté de

la presse et à favoriser son exercice sur toute l'étendue du pays.

Réduite au silence le 29 juin sans notification officielle, la RTVS1, propriété de l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito, actuellement membre de la coalition « Lamuka », a repris ses émissions le 1er août après trente-deux jours d'interruption.

[Page 3](#)

ASSURANCE

Une confiance à construire après cinquante années de monopole étatique

Depuis quatre ans, la RDC expérimente une libéralisation plutôt difficile du secteur de l'assurance qui serait, selon un expert, « resté un peu trop longtemps sous l'emprise de l'État ». Pour lui, les seules lois et réglementations ne suffiront

pas à dynamiser les activités de l'assurance dans le pays même si, entre-temps, plusieurs opérateurs privés ont fait leur entrée dans ce vaste marché encore à conquérir. Les sociétés d'assurance créées à ce jour en RDC ont permis de briser le

monopole dans ce domaine que détenait, depuis des longues années, une seule société. L'Autorité de régulation et de contrôle de l'assurance en RDC a reçu la lourde mission de faire décoller le secteur à n'importe quel prix. [Page 3](#)

ÉLECTION DU BUREAU DU SÉNAT

Modeste Bahati resterait le grand gagnant

À en croire le président de l'Association africaine pour l'accès à la justice (Asadho), Jean-Claude Katende, la position actuelle de l'autorité morale de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC) peut rendre ce dernier et sa plate-forme politique « incontournables sur la scène politique congolaise ».

Dans une lecture de la situation politique et les conséquences de l'élection du bureau définitif du Sénat faite le 2 août, Jean-Claude Katende pense que le départ de Modeste Bahati du Front commun pour le Congo (FCC) donne de nouvelles perspectives politiques au pays. « Le courage de Modeste Bahati et le maintien de sa candidature au Sénat, malgré les menaces et intimidations, n'ont fait qu'augmenter l'estime de beaucoup de Congolais à l'égard de cet homme politique », a souligné le président de l'Association africaine pour l'accès à la justice (Asadho). Mais, ce juriste, défenseur des droits de l'homme et penseur libre a dit ne pas dédouaner, pour autant, l'autorité morale de l'AFDC.

« Je n'ai jamais dit que Modeste Bahati était sans reproches. Il partage largement le bilan négatif de 18 ans de règne de l'ancien président Joseph Kabila et ses conséquences sur la vie des Congolais », a rassuré Jean-Claude Katende.

Le président de l'Asadho affirme, par ailleurs, qu'entre le Cap pour le changement (Cach), le FCC et l'AFDC-A, le jeu reste ouvert. Mais de la coalition Lamuka, ce penseur soutient que ce regroupement politique n'a pas d'avenir durable. « Le Cach et le FCC semblent avoir le vent en poupe aujourd'hui. Mais cette coalition n'est pas



Modeste Bahati

acceptée par le peuple congolais malgré toutes les raisons constitutionnelles et politiques avancées par les uns comme par les autres. Si les nombreux espoirs du peuple ne sont pas satisfaits par le Cach, le peuple cherchera un autre leader vers lequel il devra se tourner. Le peuple compte beaucoup sur le Cach pour changer ses conditions de vie que sur le FCC », a soutenu Jean-Claude Katende.

Devenir incontournable sur la scène politique congolaise Pour ce juriste, Modeste Bahati semble être l'homme qui pourrait profiter du divorce entre le peuple et le Cach. Mais, à en croire, tout ceci n'arrivera que si l'AFDC-Alliés accepte de ne pas s'allier ni avec le FCC ni avec le Cach. D'ailleurs, a-t-il fait remarquer, nous ne sentons aucune envie du Cach de s'approcher de l'ennemi de son partenaire FCC. Relevant la capacité de l'autorité morale de l'AFDC-A de naviguer facilement dans les eaux tumultueuses de la politique congolaise et de se faire des amis, Jean-Claude Katende note que, malgré tout ceci, cette plate-forme politique peut consolider sa position en se

ralliant d'autres forces politiques.

« Monsieur Bahati me semble avoir cette capacité », a-t-il souligné.

Pour s'en convaincre, le président de l'Asadho rappelle que lors de l'élection au Sénat, Modeste Bahati avait eu quarante-trois voix, qui ne viennent pas seulement de sa plate-forme politique AFDC-A; mais il a mobilisé dans tous les autres regroupements politiques (FCC, Cach, Lamuka) où il a pu glaner des voix. « Si Modeste Bahati et son AFDC-A maintiennent cette mobilisation à travers toutes les institutions où ils sont représentés et à la base, ils seront incontournables sur la scène politique congolaise », a prévenu Jean-Claude Katende, appelant l'autorité morale de l'AFDC-A et candidat malheureux à l'élection du bureau du Sénat à considérer son isolement actuel comme un facteur qui va lui profiter dans l'avenir. « Comme l'appartenance aux regroupements politiques est justifiée par les dividendes qu'on attend, après la nomination au gouvernement, les mécontents chercheront où aller », ont-ils prévenu.

Lucien Dianzenza

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Le Conseil de sécurité prêt à collaborer avec le gouvernement Ilunkamba

La situation politique en République démocratique du Congo, toujours en attente de la publication du gouvernement, était de nouveau au menu des discussions au Conseil de sécurité des Nations unies, le vendredi 2 août.

Forts des renseignements fournis à ce sujet par la Cheffe de la Monusco Leïla Zerrougui le 24 juillet dernier, les quinze du Conseil de sécurité ont, à l'occasion, esquissé quelques orientations au gouvernement en gestation. Un gouvernement qui, selon les États membres du Conseil, est censé permettre au président Tshisekedi de tenir ses promesses de campagne ou mieux ses engagements pris devant le peuple congolais. Des engagements qui vont dans le sens de la réalisation de l'unité nationale, du renforcement de l'État de droit et du progrès de l'ouverture politique et de la consolidation de la paix. À en croire la déclaration ayant sanctionné la réunion du Conseil lue par la présidente tournante du Conseil pour le mois d'août, la Polonaise Joanna Wronecka, le Conseil de sécurité a hâte de travailler avec le gouvernement Ilunkamba qui sera bientôt mis en place et ce, « afin de relever les défis auxquels la RDC est confrontée ».

Tout en saluant les efforts consentis par le nouveau chef de l'État en faveur notamment de la réconciliation de la paix et de la stabilité en RDC, le Conseil de sécurité l'exhorte cependant à demeurer dans cette dynamique porteuse d'espérances. Et de rappeler les mesures prises par Félix Tshisekedi pour ouvrir l'espace

politique, dont la libération de membres de l'opposition et de la société civile, le retour des acteurs politiques dans le pays, et les efforts en faveur de la liberté d'opinion et d'expression, etc. Au-delà de tout, l'intérêt pour les quinze, c'est de voir le prochain gouvernement de la RDC respecter les droits humains et les libertés fondamentales. Un détail sur lequel ils ne transigent pas. Ils encouragent Félix Tshisekedi à tout mettre en œuvre pour faire de la RDC un pays modèle en la matière.

Concernant la lutte contre la corruption et l'impunité, le Conseil s'est félicité de l'engagement pris par Félix Tshisekedi pour éradiquer ces fléaux et l'ont appelé à redoubler d'efforts pour que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes. Sur le chapitre de l'insécurité, notamment à l'Est en proie à l'activisme des groupes armés, étrangers comme nationaux, le Conseil a condamné toutes les forces négatives opérant en RDC et des violations du droit international humanitaire dont elles sont auteurs. L'ONU demande au chef de l'État congolais de s'attaquer, au nom de la synergie de lutte régionale impliquant la RDC et ses voisins, aux causes profondes du conflit, notamment l'exploitation illicite et le trafic des ressources naturelles et de mettre fin aux cycles récurrents de violence. Enfin, les quinze se sont également félicités des engagements pris par certains membres des groupes armés à se faire désarmer et démobiliser afin de réintégrer la vie civile.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSURANCE

Une confiance à construire après cinquante années de monopole étatique sans résultats

Depuis quatre ans, la RDC expérimente une libéralisation plutôt difficile du secteur de l'assurance qui serait, selon un expert interrogé par la rédaction, « resté un peu trop longtemps sous l'emprise de l'État ». Pour lui, les seules lois et réglementations ne suffiront pas à dynamiser les activités de l'assurance dans le pays même si, entre-temps, plusieurs opérateurs privés ont fait leur entrée dans ce vaste marché encore à conquérir.

Après cinquante ans de monopole, la libéralisation s'est confirmée d'abord par la publication, le 17 mars 2015, de la Loi N 15/005 portant Code des assurances en RDC. Pourtant, il a fallu attendre plus de quatre ans, soit le 28 mars 2019, pour assister à la remise officielle des premiers agréments à des opérateurs privés éligibles. Au lendemain de l'euphorie quasi générale de cette vague d'agréments, il y a eu désormais la place aux interrogations légitimes sur les réelles perspectives du secteur des assurances sur l'étendue du pays.

« Le marché est enfin libre mais il faut bien encadrer

le secteur pour barrer la route aux sociétés « bidon ». De plus, l'expérience de la Société nationale d'assurance ne peut constituer un véritable soubassement ou une référence pour mettre en œuvre une stratégie crédible », interpelle Clément L. Plutôt positif, William N. voit plutôt la formidable opportunité pour le pays de promouvoir la concurrence au grand profit de la population.

Un nouveau départ

Mise en place une année après la publication de la Loi, l'Autorité de régulation et de contrôle de l'assurance en RDC (Arca) a reçu la lourde mission de faire décoller le secteur. Il est impérieux d'accompagner le secteur des assurances pour réussir l'ouverture du marché, et c'est le principal objectif de l'Arca. Des cabinets internationaux ont apporté leur expertise, le cas du cabinet américain Ernst & Young qui a organisé deux éditions des « Rencontres des assurances ». Les thèmes ont été choisis en fonction des questions en suspens : la fiscalité des assurances, l'apport

des autres secteurs et institutions publiques dans la constitution d'une base de données fiables et le plan comptable des assurances. Pour autant, le travail d'explication reste encore laborieux à ce stade.

Pour tous, le secteur de l'assurance exige des mesures incitatives pour amorcer un bon départ. Mais l'histoire a pris une toute autre tournure avec l'agrément des sociétés (Activa-RDC, Rawsur SA, Rawsur Life SA, la Société financière d'assurance du Congo) et autres courtiers (Gras Savoy, Line Insurance Brokers RDC). La présence de la camerounaise Activa n'est pas passée pas inaperçue même si, d'une manière générale, l'Afrique ne bénéficie pas encore de la totale confiance des experts locaux. En effet, pour certains d'entre eux, l'assurance est encore à ses balbutiements dans le continent africain. Pourtant, Activa, la 3e compagnie d'assurance-non vie du Cameroun avec un chiffre d'affaires de 17,7 milliards de francs CFA (2016), a bien ouvert le bal en obtenant le premier agrément du régulateur RD-congolais. Il est d'ailleurs

loin d'être une société « balbutiante », ironise William N, qui rappelle que « la société camerounaise bénéficie de l'expertise des bailleurs internationaux comme la Proparco (filiale de l'AFD) et la Société financière internationale (filiale de la Banque mondiale) ».

L'Arca recentre le débat

À en croire le régulateur, le vrai débat est ailleurs. Le 1er août 2019, le directeur général de l'Arca, Alain Kanyinda, a participé aux Journées portes ouvertes de l'Agence nationale de promotion des investissements. Il en a profité pour sensibiliser et vulgariser les réformes opérées par le gouvernement de la République dans le secteur des assurances. Sa cible est les PME. Rien qu'à Kinshasa, ces entités fonctionnant pour la plupart dans l'informel ont dépassé le million. Une campagne de recensement de l'institut national de la statistique (INS) est même en cours pour tenter de les identifier. Alain Kanyinda a rappelé le caractère historique des agréments octroyés à ces opérateurs privés.

« Les sociétés d'assurance créées à ce jour en RDC ont permis de briser le monopole dans ce domaine que détenait, depuis des longues années, une seule société. La création de l'Arca constitue l'une des préalables exigées pour la libéralisation du secteur des assurances en RDC », a-t-il sigifié. Pour les prochaines semaines, les efforts vont continuer à se concentrer davantage sur l'éducation des nationaux. « Rien ne pourra se faire si la population ne se familiarise pas avec ces produits, si elle n'y trouve pas un intérêt essentiel. C'est le sens du prochain défi qui s'impose dans le secteur des assurances en RDC. Il faut expliquer les différentes dimensions d'intégration de la notion d'assurance au sein de la population : assurance scolaire, assurance incendie, assurance véhicules, assurance tous risques, assurance sportive, assurance voyage, assurance vie, assurance funéraire, etc. »

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

Olpa salue la reprise des émissions de RTVS1

L'organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse exhorte les autorités congolaises à respecter les dispositions qui garantissent la liberté de la presse et de favoriser son exercice sur toute l'étendue du pays.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), une organisations de la promotion et la défense de la liberté les plus actives en RDC, a pris acte de la reprise des émissions de la première radio-télévision par satellite (RTVS1) émettant à Kinshasa. Tout en saluant cette mesure, Olpa exhorte les autorités congolaises à respecter les dispositions qui garantissent la liberté de la presse et de favoriser son exercice sur toute l'étendue du pays.

Il est rappelé que RTVS1, propriété d'Adolphe Muzito, ancien Premier ministre et membre de la coalition Lamuka, a repris ses émissions, le 1er août 2019 à 15 heures, après trente-deux jours d'inter-

ruption. Ce média été réduit au silence, le 29 juin 2019, sans notification officielle. La coupure brusque de son signal serait, selon Olpa, consécutive

aux appels à manifester lancés par des opposants politiques sur RTVS1.

La chaîne diffusait, ce jour-là, une émission au cours de la-

quelle des invités appelaient à participer à une manifestation interdite par les autorités.

Selon plusieurs sources concordantes, le signal de

ce média a donc été coupé à cause des propos « incitant à la haine » tenus par les invités de cette émission spéciale. La RTVS1 de son côté a toujours continué à nier ces faits.

À côté des journalistes et employés de ce média, plusieurs autres organisations de promotion et de la défense de la liberté de la presse dont Olpa avaient dénoncé cette décision qui n'a pas suivi la procédure. L'autorité de régulation des médias, le Csac, qui avait dit ignorer cette décision, avait demandé au gouvernement de lui transmettre ce dossier pour sa gestion selon la procédure. Mais cet appel n'a eu aucun écho. Aucun service de l'État n'a voulu assumer les responsabilités de cette coupure du signal de la RTVS1. Le flou ainsi créé ne permettait pas à toutes ces organisations et institutions de bien cibler à qui faire la pression pour la réouverture de ce média.



Le plateau du journal de la RTVS1

Lucien Dianzenza

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Les dix finalistes du Prix des cinq continents

Qui succèdera à Jean Marc Turine, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lauréat de l'édition 2018 ?

Pour répondre à la question, dont la date limite était fixée au 30 avril dernier, les représentants des cinq Comités de lecture, réunis le 2 août, ont sélectionné dix ouvrages finalistes, représentant

huit pays. Cette année, le Congo était représenté à la première sélection par Omer Mas-soumou de l'association Culture Elongo. Le roman La Théo, des fleuves (éditions Esperluete), de l'année dernière, laissera sa place à une des cent vingt œuvres reçues en participation à la dix-huitième édition du Prix des cinq continents. Depuis 2001, date de sa création par l'Organisation internationale de la Francophonie(OIF), ce Prix récompense chaque année un texte de fiction narratif d'expression française.

De l'avis des comités, « le sentiment d'injustice, si présent dans la sélection 2019, est souvent exprimé au travers de voix naïves d'enfants dans la grande simplicité de leur langage spontané. Sans conces-



Les membres du comité de sélection de la 18^e édition Prix des cinq continents

sion. Ces romans témoignent de la vitalité des cultures dans une langue française métissée et nourrie de tous ses accents ». Le jury international, présidé par Paula Jacques (France-Égypte), désignera le lauréat 2019 et l'OIF assurera ensuite sa promotion sur la scène littéraire internationale durant une année entière.

Doté d'un montant de dix mille euros, le Prix des cinq continents de la Francophonie, qui sera remis dans le courant du troisième trimestre, permet de mettre en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents et de les promouvoir sur la scène internationale.

Marie Alfred Ngoma

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-018
POSTE VACANT: AGENT COMPTABLE CHARGE DES PAIEMENTS
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée
DATE D'OUVERTURE: 30 Juillet 2019
DATE DE CLOTURE: 13 Aout 2019

EXIGENCES DU POSTE :

- Avoir au moins un Diplôme d'études secondaires 2e degré,
- Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français (niveau 3)
- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la Comptabilité.

TACHES PRINCIPALES :

Sous la supervision du Spécialiste Financier, le/la titulaire sera en charge d'enregistrer une variété de factures, transactions financières, paiements de biens et services, contrats, accords et autres documents d'engagement. Il/elle sera en charge du traitement des réclamations, des documents justificatifs y relatifs ainsi que des facturations.

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi ou d'autres, prière de visiter le site web: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : BrazzavilleHRjobs@state.gov)

COMMENT POSTULER :

L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs> indiqué ci-dessus.

N-B : Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.

Bonne chance!

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR
L'EMPLOYABILITE (PDCE)

EN VUE DU RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR EXTERNE DES COMPTES DES EXERCICES 2019 (1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE) ET 2020 (1ER JANVIER AU 30 JUIN) CLOS AU 31 DECEMBRE Y COMPRIS LA PERIODE DE GRACE DE 04 MOIS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N° de référence : CG-SC – QC – 0069
/PDCE/2019/IDA 5302

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement de l'auditeur externe des comptes des exercices 2019 (1er janvier au 31 décembre) et 2020 (1er janvier au 30 juin) clos au 31 décembre y compris la période de grâce de 04 mois du projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE).

2. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes des exercices 2019 (1er janvier au 31 décembre) et 2020 (1er janvier au 30 juin) clos au 31 décembre y compris la période de grâce de 04 mois et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés – confère. annexe 3 de l'accord de don).
- L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.
- La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...).

3. Qualifications et profil requis du cabinet

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter : (i) un expert-comptable diplômé; (ii) un Chef de mission; (iii) un auditeur senior et enfin (iv) un (1) spécialiste en passation des marchés.

4. Durée et le calendrier de la mission

Le contrat sera conclu pour réaliser l'audit des exercices comptables de 2019 et 2020. L'intervention est prévue dès la clôture des états financiers et comptables par le Projet de manière à ce que les rapports définitifs soient transmis à la banque au plus tard le 15 juin. Les dates de début de chaque mission seront convenues dès la signature du contrat.

5. Méthode de sélection du cabinet

Le cabinet sera sélectionner en accord avec les procédures de la Sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) définie dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

6. Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie ;
- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.

L'Unité de Gestion du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le jeudi 22 Août 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Dossier de manifestations d'intérêt de l'auditeur externe des comptes des exercices 2019 (1er janvier au 31 décembre) et 2020 (1er janvier au 30 juin) clos au 31 décembre y compris la période de grâce de 04 mois).

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur par intérim

Unité de Gestion du PDCE

Adresse: 177, rue Soweto – Quartier Ex télévision – Bacongo

Tél: (00242) 06 984 48 25 / 05 551 25 52 / 06 951 36 62 / 06 650 40 22

Email: contact@pdce-congo.com/congo.pdce@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2019

Le Coordonnateur par intérim du Projet,
MONKA Marcel

DISTINCTION

Adèle Caby-Livannah élevée au grade de l'échelon « argent »

Au titre de la promotion du 14 juillet 2019, Adèle Caby-Livannah, épouse Ebiou, s'est vue décerner la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon argent.

C'est par un courrier de Roxana Maracineanu, ministre des Sports, daté du 25 juillet dernier, que l'artiste congolaise a appris avoir été sélectionnée et choisie pour cette estimable distinction, gratifiée de la remise de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Cette distinction lui a été octroyée pour la constance de son implication dans l'écriture et la coordination des activités de l'association pour la promotion de la culture et l'intégration africaine en région parisienne, une récompense acquise d'une manière tout à fait honorable. En attendant la parution de l'arrêté de nomination qui sera



Adèle Caby-Livannah au salon du livre de Genève en 2018 /crédit photo : Marie Alfred Ngoma

publié prochainement au Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses, Adèle Caby-Livannah s'est dite heureuse de voir « son travail enfin reconnu après tant d'années de dur labeur ». Adèle Caby-Livannah est arrivée en France en 1982 pour poursuivre ses études à l'Ecole supérieure d'administration du commerce et de l'industrie

/E.S.A.C.I. /, dont elle est diplômée. En 2002, elle écrit son premier livre «Contes et histoires du Congo» dans la collection «La Légende des mondes» publié chez L'Harmattan. À ce jour, elle compte à son actif une demi-douzaine d'ouvrages issus de sa plume en littérature de jeunesse. Tous ont un rapport avec l'Afrique.

Marie Alfred Ngoma

LIBYE

Des critiques menaçantes envers l'émissaire de l'ONU

Le gouvernement d'union nationale qui bénéficie du soutien des Nations unies s'est insurgé contre les déclarations du 29 juillet dernier de l'émissaire des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, devant le Conseil de sécurité. Les critiques faites contre lui seraient même devenues menaçantes.

Pour le groupe armé Support Force Tripoli (SFT), (allié aux forces loyales), «le gouvernement d'union nationale (GNA) devrait faire sortir de Tripoli l'émissaire des Nations unies, Ghassan Salamé, avant qu'il ne soit trop tard». Le SFT a marqué dans un communiqué son désaccord avec l'émissaire, selon The Libyan Address. Lors d'une vidéoconférence avec le Conseil de sécurité de l'ONU, Ghassan Salamé a proposé un plan d'issue au conflit opposant le GNA de Tripoli, soutenu par l'ONU, et le maréchal Khalifa Haftar, qui comporte trois étapes : une trêve pendant l'Aïd el-Adha autour des 11 et 12 août, une réunion de haut niveau pour faire cesser les hostilités et mettre en œuvre l'embargo sur les armes de l'ONU, et une réunion des

personnalités libyennes influentes pour déterminer le chemin à suivre. Dans son intervention, Ghassan Salamé dénonçait également une «fréquence croissante des attaques sur l'aéroport civil de Mitiga, la présence de mercenaires (auprès des combattants libyens) et d'extrémistes dans le sud de Tripoli, les disparitions forcées et les détentions arbitraires».

Pour l'émissaire onusien, «les deux parties ont échoué à respecter la loi humanitaire internationale», renvoyant ainsi dos à dos les deux protagonistes du conflit. Ces propos n'ont pas plus au GNA, l'allié des Nations unies. Le chef du gouvernement d'union nationale, Fayez Al-Sarraj, a qualifié les déclarations de Ghassan Salamé de «désinformation», rapporte The Libya Observer. Il aurait convoqué l'émissaire de l'ONU dans son bureau à Tripoli pour lui remettre une lettre de protestation. Le chef des forces loyales au GNA «a réclamé une liste des extrémistes qui seraient en train de se battre» sous le commandement du GNA.

Noël Ndong

SOCIETE GENERALE CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP-CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre-ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négociateur) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m2 comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangai. Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23. **NB** : Titre foncier et rapport d'expertise disponibles.



VIP 50.000F **STD 25.000F** **Election**
MISS MAMAN TOUBBY
 Kafoukafoueeeh !
 Défilé jusqu'au Maillot de bain

Le 09 Août 2019
à 19h00
 AU PAVILLON JOSEPHINE
 en face du Stade Félix Houphouët-Boigny
 Kinshasa

Tel: 01 828 28 28 / 06 915 17 74
 Votez sur 01 828 28 28

Bégué

AFRIKAN CAMPUS

FORMATIONS SUR MESURE

We will make you love learn and apply

Valoriser votre marque employeur à travers la formation !

Employeur, votre marque attire les meilleurs collaborateurs !

La formation est un atout pour développer votre marque en adaptant votre stratégie RH pour attirer et fidéliser les meilleurs talents.

Pour vos futurs collaborateurs et vos collaborateurs actuels l'AFRIKAN CAMPUS vous accompagne pour transformer votre entreprise en organisation apprenante et performante à travers des formations sur mesure et une méthodologie pour attirer, engager et retenir vos talents à travers la formation.

Notre réussite est notre succès
 Afrikan Campus team leader

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jomelles Villavici, Avenue Amicor Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO) info@afrikancampus.com / +242 05 536 8979 / +242 06 844 5887 / +242 06 58 74 487

Plus d'information sur : www.afrikancampus.paris

BREVETS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

Plus de trois mille candidats reviennent au deuxième tour

Les admissibles passeront les épreuves, à partir du 6 août, dans tous les centres retenus sur le territoire national.

Le jury a procédé à la délibération des résultats des brevets technique et professionnel, le 3 août, à Brazzaville. Sur 4 860 candidats au brevet d'études techniques 3 670 sont déclarés admissibles.

S'agissant du Brevet d'études professionnelles, 34 candidats sur 39 ont été admis, soit un pourcentage de 97,17%, en maintenance. La spécialité secrétariat, par contre, a totalisé 11 admissibles sur 48 candidats. Par ailleurs, concernant le Brevet des techniciens, 158 candidats sont admissibles sur 169. Le Brevet technique



Les membres du jury à la délibération

forestier a réalisé, quant à lui, un pourcentage de 100%. Les 74 candidats présentés ont été tous déclarés admis. Selon le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph

Moukila, les résultats à cette étape sont en nette progression comparativement aux trois dernières années. Il a salué la prise de conscience des élèves et la qualité de l'encadrement qui, selon lui, ont

permis de dépasser les 50%. « Le ministre avait fixé les règles de jeu et donné des avertissements aux directeurs départementaux, aux chefs d'établissements, de l'Enseignement tech-

nique et professionnel, en soulignant que personne ne pouvait demeurer à son poste au cas où les résultats n'atteindraient pas la moyenne nationale », a-t-il révélé, pour souligner la détermination du corps enseignant à donner le meilleur de lui-même dans l'encadrement pour que les résultats soient jugés satisfaisants aujourd'hui.

Joseph Moukila a, en outre, attiré l'attention des candidats admissibles qui passeront le deuxième tour, le mardi 6 août. Selon lui, rien n'est gagné d'avance. Ils ont intérêt à ne pas chanter la victoire, mais plutôt à mettre toutes les chances de leur côté pour réussir l'ultime étape à franchir.

Rominique Makaya

CÉLÉBRATION

La communauté internationale se souvient des droits fondamentaux des peuples autochtones

Dans l'idée de sensibiliser la communauté internationale et les gouvernants aux besoins des peuples autochtones, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de leurs droits, l'humanité célèbre le 9 août la Journée mondiale des peuples autochtones.

Cette journée, qui a été choisie pour rappeler au public les enjeux de la première réunion du groupe de travail des Nations unies sur les autochtones, tenue à Genève en 1982, permet, selon l'ONU, d'échanger sur les grands défis liés à la reconnaissance et à la protection des droits les plus fondamentaux des peuples autochtones. Car, malgré leurs efforts, ils continuent d'être victimes de discriminations et d'injustices, alors qu'ils comptent environ trois cent soixante-dix millions de personnes et vivent dans quatre-vingt-dix pays. « Bien que ce peuple ne représente que 5% de la population mondiale, ils constituent aujourd'hui 15% des individus les plus marginalisés de la planète. Les peuples autochtones sont les héritiers d'une grande diversité linguistique et culturelle ainsi que des coutumes et de traditions ancestrales », reconnaît l'institution onusienne, en ajoutant que d'après une expertise réalisée sur les questions brûlantes des peuples autochtones, ce peuple ne compte pas moins de cinq mille cultures différentes et parlent la majorité des sept mille langues de la planète. Nonobstant ce fait, ils partagent d'importants points communs, notamment les liens qu'ils entretiennent avec leurs terres ancestrales et leur environnement

sans oublier leur volonté ardente de préserver leur mode d'organisation, leurs valeurs culturelles, sociales et économiques.

2019, année des langues autochtones

Selon l'ONU, pour appuyer le combat des peuples autochtones qui, depuis des décennies, demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles, 2019 a été proclamée par les Nations unies comme année internationale des langues autochtones. D'autant plus, la majorité des langues susceptibles de disparaître bientôt sont parlées par les peuples autochtones. « On estime que toutes les deux semaines, une langue autochtone disparaît, en mettant en péril les cultures et les systèmes de connaissances qui lui correspondent. C'est pourquoi, en cette journée internationale, l'objectif est d'attirer l'attention sur la perte critique des langues autochtones, de leurs cultures et sur la nécessité urgente de les préserver, de les revitaliser », souligne encore l'ONU avant de spécifier que chaque journée internationale représente une opportunité d'informer le grand public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé. Parce que la célébration de ces journées est une occasion pour les pouvoirs publics mais aussi la société civile d'organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources pour traiter des questions importantes de la société.

Rock Ngassakys

MIGRATIONS

Quatorze États membres de l'UE prêts à accueillir les migrants

Quatorze pays européens ont donné leur accord, dont huit « de manière active », pour mettre en œuvre un « mécanisme de solidarité » visant à se répartir les migrants secourus en Méditerranée, a annoncé le président français Emmanuel Macron.

« Sur le principe, quatorze États membres à ce stade ont donné leur accord sur le document franco-allemand. Parmi ces quatorze, huit ont, de manière active, acté de leur participation », a déclaré Emmanuel Macron, après son entretien à l'Élysée avec le Haut-Commissaire du HCR, Filippo Grandi, et le directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Manuel de Carvalho Ferreira Vitorino. Les huit pays « actifs » sont : la France, l'Allemagne, le Portugal, le Luxembourg, la Finlande, la Lituanie, la Croatie et l'Irlande, a indiqué l'Élysée, sans préciser le nom des six autres. L'accord a été conclu au cours d'une réunion de travail tenue à Paris sur les migrations en Méditerranée avec des représentants de l'ensemble des pays européens, sous l'égide des ministres de l'Intérieur, Christophe Castaner, et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, a qualifié de « flop : la réunion qui a, selon lui : réaffirmé que l'Italie devrait continuer à être le camp de réfugiés de l'Europe ».

L'objectif de cette réunion était « de trouver en septembre, à Malte, un accord avec une dizaine de pays, entre douze et quinze, sur un mécanisme permettant d'assurer plus d'efficacité et plus d'humanisme dans les débarquements de migrants en Méditerranée », a indiqué une source sous anonymat. À l'initiative de Paris et de Berlin, les ministres ont planché sur une « coalition

de (pays) volontaires » qui s'engageraient à se répartir systématiquement l'accueil des personnes secourues, sans avoir à engager de pénibles négociations après chaque sauvetage. Ce mécanisme prévoit de répartir « aussi vite que possible » les personnes demandant l'asile dans les pays faisant partie de la « coalition de volontaires », en échange d'une ouverture de leurs ports par l'Italie et Malte. « Nous avons consolidé le mécanisme de répartition à court terme, mais nous souhaitons aller plus loin (...) en responsabilisant l'ensemble des pays membres, les structures communautaires qui existent et en améliorant l'efficacité de nos politiques de retour (des migrants) volontaire ou contraint vers les pays d'origine », a résumé le président français.

Il s'agit, selon l'Élysée, « d'accélérer le retour » pour ceux qui « n'ont pas vocation à l'asile ». Il a exprimé l'espoir que « l'ensemble des pays membres participent » au programme, qu'il a de nouveau lié à l'octroi d'une partie des fonds structurels de l'UE. « L'Europe n'est pas à la carte lorsqu'il s'agit de la solidarité », a-t-il souligné. Le patron du HCR, Filippo Grandi, a salué l'avancée réalisée tout en se déclarant « inquiet » de la diminution de « la capacité de sauvetage » des migrants tentant la traversée de la Méditerranée centrale. Le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini a réaffirmé son opposition à cet accord. « L'Italie ne reçoit pas d'ordres », a-t-il martelé, ajoutant : « Si Macron veut discuter des immigrés, venez aussi à Rome ». Le parlement italien a adopté une loi introduisant des restrictions pour les demandeurs d'asile. L'absence de « partage du fardeau » de l'accueil est l'un des principaux arguments de l'Italie pour expliquer la fermeture de ses ports.

Noël Ndong

INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE

La communauté guinéenne à Brazzaville commémore l'évènement par des gestes altruistes

L'ambassadeur de la République de Guinée équatoriale au Congo, Samuel Ateba Owono, a remis, le 03 août à Brazzaville, un lot de vivres et non vivres à l'orphelinat Yamba Ngai, dans le cadre des festivités du 40e anniversaire de l'accession au pouvoir du président Téodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Plusieurs sacs de riz, de sucre, de lait en poudre ; cartons de tomate en boîte, de poulets ; de paquets de bouteilles d'eau minérale, de papiers hygiéniques et bien d'autres produits ont constitué l'essentiel de ce don.

Outre le geste généreux à l'endroit des enfants vulnérables, dans la capitale congolaise, ces festivités ont été également marquées par une messe d'actions de grâces en faveur de la communauté guinéenne résidant à Brazzaville et ailleurs.

« En ce grand jour, nous secourons ces enfants au nom de la coutume de l'humanité qui caractérise notre président et son épouse. Car notre président est sensible aux problèmes des orphelins. Dans son pays comme ailleurs il pose plusieurs actions humanistes », a déclaré l'ambassadeur Samuel Ateba Owono. Le diplomate

Guinéen a argumenté que ce don symbolise aussi la sortie de son pays de onze années d'esclavage et de dictature grâce à l'actuel président, Téodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Pour sa part, la sœur Christiane Peto, responsable de l'orphelinat Yamba Ngai, après réception de ce don, a complimenté : « Merci pour votre action et d'avoir pensé à ces enfants qui sont les nôtres. Le président est un pratiquant catholique que nous connaissons très bien. Il est très altruiste en Guinée comme ailleurs. Que le Seigneur lui accorde bonne santé pour qu'il puisse continuer l'œuvre partout. Que le Seigneur vous rende au centuple ».

Au nombre des actions altruistes réalisées par le président Téodoro Obiang Nguema Mbasogo, la religieuse s'est encore souvenue de la construction par lui d'une grande basilique catholique à Malabo. Et, elle s'est plainte par ailleurs, de l'inexistence d'un budget de financement pour l'orphelinat ; de la non réparation du bus de transport de ces enfants et du manque d'une



La délégation de l'ambassade et les orphelins après la donation/Adiac

maison pour abriter ces démunis car ils sont pour l'instant logés dans un loyer.

Dans le cadre du sport de maintien, un match de football opposant les ressortissants guinéens et les travailleurs de l'agence de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a été joué et s'est soldé par un score de 3-1 en faveur de l'équipe de la communauté guinéenne de Brazzaville. « Chaque 3

août, nous menons plusieurs réflexions. Notre président et son épouse sont sensibles aux problèmes des orphelins, des démunis et des handicapés. Tous nous suivons ces exemples d'œuvres, et un taux de 95% des équato-guinéens sont catholiques », a expliqué le diplomate guinéen.

Signalons que la Guinée équatoriale est un pays d'Afrique centrale constitué de la région continentale de

Rio Muni et de cinq îles volcaniques au large. Malabo, sa capitale située sur l'île de Bioko, affiche une architecture coloniale espagnole et représente un point central pour le secteur pétrolier prospère du pays. Sa plage Arena Blanca attire des papillons pendant la saison sèche. La forêt tropicale du parc national Monte Alen est peuplée de gorilles, de chimpanzés et d'éléphants.

Fortuné Ibara

BOURSES INTERNATIONALES UNITED WORLD COLLEGES

Quatre élèves sélectionnés

Ongouala Paule Darlie, Yocka Okoumou Christ Précieux, Onfoula Dorvie Dolicia et Bouhelo-Pam Jesus Amour sont les lauréats du test de sélection des candidats admis aux bourses internationales United World Colleges (UWC).

Les diplômes, les passeports avec visas, les billets et des lettres d'acceptation des Collèges leur ont été remis, le 2 août, au cours d'une cérémonie officielle organisée à l'hôtel Imongui à Brazzaville en présence de plusieurs invités.

Le test ouvert aux élèves de plusieurs lycées de Brazzaville avait pour but d'offrir une égalité d'opportunités d'accès aux programmes de formation internationale UWC. Ce groupe offre aux lauréats quatre bourses complètes pour deux ans d'études menant au baccalauréat international reconnu universellement par les universités. Les sciences font partie du programme académique. Toujours, d'après les organisateurs, Ongouala Paule Darlie ira dans un collège UWC en Chine, tandis que les trois autres Yocka Okoumou Christ Précieux, Onfoula Dorvie Dolicia et Bouhelo-Pam Jesus Amour fréquenteront respectivement le collège UWC Isaak (Japon), Moshi (Tanzanie) et Idaho (Etats-Unis). « Après avoir fait l'inscription,



Cérémonie de remise des diplômes

nous étions au nombre de cinquante-trois et tout le test s'est passé en anglais. Nous avons passé les épreuves en anglais, de rédaction, des questions concernant le mouvement UWC, ainsi qu'un forum passé également en anglais », a confié l'un des lauréats, Bouhelo-Pam Jesus Amour.

En rappel, le mouvement des UWC fondé en 1962 est une organisation internationale philanthropique basée à Londres, qui œuvre pour véhiculer les valeurs justes par le biais de l'éducation. Elle vise à promouvoir la compréhension interculturelle, le progrès social et le développement durable en réunissant des jeunes du monde entier pour participer à un programme intensif d'études dans plusieurs collèges répartis sur les cinq continents. Au-delà de la cérémonie de remise des diplômes et des lettres d'acceptation des collèges UWC aux lauréats, le président du Comité national UWC-Congo Brazzaville, Mangoueleh Beoleh, et le Centre de langue Madiba-Mandela ont signé un accord qui donnera la possibilité aux candidats en test de passer par ce centre pour se former en anglais.

Guillaume Ondzé

PREMIÈRES ASSISES DE LA JEUNESSE DU POOL

Le Comité d'organisation prépare une mission d'évaluation

Un mois après la tenue de ses assises à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, le président du comité d'organisation, Théophile Moyo Malanda, a animé, le 3 août à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé que son organisation effectuera très bientôt une mission d'évaluation dans treize districts du Pool.

Organisées par l'Association des élèves et étudiants ressortissants du Pool (AEERP), les assises de la jeunesse du Pool se sont tenues, du 21 au 23 juin à Kinkala, sur le thème : « Place et rôle des jeunes dans la consolidation de la paix, la promotion du vivre ensemble et la reconstruction du Pool ». Plus de quatre cents jeunes natifs du Pool, parmi lesquels plus de soixante-dix ex-ninjas, avaient pris part active à cette concertation des jeunes, tenue au lendemain d'un nouvel épisode de violences armées qui a duré presque deux ans. Au terme de quatre jours de travaux, les jeunes du Pool, pour des besoins d'une paix durable dans leur département, avaient adopté vingt-huit recommandations et résolutions. Au plan sécuritaire, par exemple, ils recomman-

daient à l'Etat, entre autres, d'interdire aux agents de la force publique le port d'armes en public afin de permettre la libre circulation ; d'interdire les ex-combattants et les agents d'ordre de régler les problèmes de la population, sans en avoir eu mandat.

De même, il proposait au gouvernement d'installer le Pasteur Ntumi dans un centre urbain et de clarifier le plus rapidement possible son statut social afin d'apaiser les inquiétudes de la population.

Au plan économique, les jeunes du Pool suggèrent que le gouvernement implante au moins une unité de production dans chaque district, ainsi qu'un établissement de micro-finance dans le département, capables d'accompagner la population dans ses activités et impulser un vrai développement.

Bien d'autres recommandations impliquant les plans social, éducatif, sanitaire, culturel, touristique, agricole, environnemental, de l'éducation civique étaient aussi prises.

Ainsi, pour se rassurer de la mise en exécution de certaines de ces recommandations, le comité d'organisation



Le conférencier et ses invités en phot de famille Photo Adiac

de ces assises entend entamer une mission d'évaluation dans tous les treize districts du Pool. L'objectif étant d'aller se rendre compte sur le terrain si les recommandations prises s'exécutent comme souhaité, dans le souci de garantir une paix durable et d'impulser le développement global du Pool.

« Les assises de la jeunesse se sont tenues il y a un mois, nous patientons encore environ deux mois, après nous allons entamer une mission d'évaluation dans

tous les districts du département du Pool pour discuter directement avec la population », a signifié le président du comité d'organisation de ces assises, Théophile Moyo Malanda.

Invité à cette session de restitution, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo s'est réjoui de ce que les jeunes s'impliquent dans la préservation de la paix dans le département.

« Depuis que la paix est rétablie dans le Pool, la volonté de relancer l'agricul-

ture, de rebâtir des écoles se dégage depuis quelques mois. Je me réjouis que la jeunesse s'implique à juste titre. Pour notre part, nous allons voir dans quelle mesure nous pourrions contribuer à cet effort », a souligné le diplomate allemand, Klaus Peter Schick, à l'issue de la conférence de presse.

À l'occasion, le comité d'organisation a transmis officiellement les recommandations de ces assises aux institutions et organismes habilités.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

La Côte d'Ivoire et ses cinq «grands»

La presse abidjanaise appelait ainsi le quinté de tête des leaders de Côte d'Ivoire dans la période d'incertitude qui suivit la disparition, en 1993, du père de l'indépendance, Félix Houphouët-Boigny. Il y avait sur leur short list, en 2006, Laurent Gbagbo, président de la République en fonction, Henri Konan Bédié, ex-chef de l'Etat, Charles Konan Bany, Premier ministre en poste, Alassane Ouattara, ancien Premier ministre, Guillaume Soro, président des Forces nouvelles, le bras politique de la rébellion de Bouaké, qui secoua ce pays à partir de 2002.

Le climat étant plus que tendu, l'Union africaine (UA) était venue au secours de la Côte d'Ivoire par le biais de Denis Sassou N'Guesso, chef de l'Etat congolais et président en exercice de l'organisation panafricaine. Les parties se heurtaient sur les modalités de sortie de crise ; une crise multiforme dans laquelle s'entremêlaient bruits de bottes, débat sur l'ivoirité, querelles de légitimité, tensions palpables avec les missions onusienne et française sur place, nombreuses pertes en vies humaines.

Il n'y avait pas de miracle possible à créer dans

un tel imbroglio. Tout au plus, le président de l'UA parvint-il à réunir autour de la même table des frères ennemis qui n'avaient pas auparavant eu beaucoup d'occasions de ce genre pour se parler. Cette fois, ils étaient assis avec le médiateur, chacun développant un argumentaire proche de la bonne convenance pour tenter de rassurer l'éminent hôte.

Il y avait ce dilemme qui se posait entre le désarmement des miliciens et le recensement des électeurs en vue d'une hypothétique présidentielle qui semblait focaliser toutes les attentions. Les parties ne s'accordaient pas sur le chronogramme de ce processus. Alors, à défaut de prioriser l'une ou l'autre étape, le médiateur pencha pour que les deux opérations soient menées de façon concomitante. Il en laissait la responsabilité à ses interlocuteurs qu'il assurait en outre de la sollicitude inaliénable de l'UA.

On dit souvent que des grandes médiations le succès consiste dans un premier temps à au moins faire se parler des rivaux. Mais au fond, quand les abysses de la belligérance sont inobservables à l'œil nu comme ce fut le cas au pays d'Houphouët, la meilleure façon d'en sortir était

peut-être de laisser agir le temps. Ce n'est en effet que quatre années plus tard, en 2010, que se tint l'élection présidentielle tant attendue en Côte d'Ivoire. La suite est connue : victoire pour Alassane Ouattara, Cour pénale internationale pour Laurent Gbagbo au terme de graves violences entre les deux camps.

Des cinq « grands » de l'époque, Charles Konan Bany est celui qui a raccroché ses bottines comme diraient les footballeurs professionnels. Il en reste quatre sur lesquels tant de choses peuvent encore être dites. Parce qu'ils sont toujours là et forts de leurs appareils politiques, ils vont tenter le tout pour le tout lors de l'élection présidentielle de 2020.

Alassane Ouattara, Henri Konan Bédié, Laurent Gbagbo (acquitté depuis par la CPI), et Guillaume Soro, plus jeune parmi tous, sont sur la sellette. Pourront-ils privilégier l'intérêt supérieur de leur pays et éviter de le replonger dans les violences ? Telle est la question qui leur est posée par leurs compatriotes et par l'Afrique aujourd'hui.

Gankama N'Siah

ENERGIE ÉLECTRIQUE

Une trentaine de cadres formés aux principes de la tarification

Pour favoriser une meilleure structuration de la tarification et de facturation dans la fourniture d'électricité, la société Energie électrique du Congo (E2C) a organisé, à l'endroit d'une trentaine de cadres, une formation visant à renforcer leurs compétences opérationnelles.

Animée par le cabinet International brain consulting (IBC), une structure spécialisée dans le domaine, la formation avait pour objectif de permettre aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles connaissances, tout en maîtrisant le processus de tarification et ses coûts dans le secteur de l'électricité.

Pendant près de deux semaines, ces agents et cadres de l'E2C ont été éduqués sur les avantages que procure la maîtrise des principes de la tarification, les bénéfices d'une structure de prix stables, l'élaboration des formules et bien d'autres aspects nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.

« Malgré les différents aléas, au cours de cette longue période d'échanges, je pense que tous les participants ne parleront plus avec hésita-



Le présidium durant les travaux. Adiac

tion en ce qui concerne la tarification et ses coûts dans ce secteur », a déclaré Emile Opangault, directeur général de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel). Pour sa part, David Elongo Omobiono, expert du cabinet IBC, a estimé que ce moment d'échanges a, non seulement, été un apport aux connaissances des uns et des autres, mais également une manière pratique visant à supprimer les écarts de compétence constatés au sein du secteur.

« Si l'on s'en tient aux évaluations des différents par-

ticipants, les cadres des différentes entreprises du secteur aujourd'hui savent mieux qu'hier ce que c'est que la tarification ainsi que les principes qui la guide. Ils ont les aptitudes requises », a-t-il précisé.

Par ailleurs, outre cette formation, le directeur de cabinet du ministre de l'Energie, Yannick Nkodia, a annoncé, toujours dans le cadre de l'amélioration de ce secteur, l'organisation de deux séminaires supplémentaires avec pour thèmes: «Le renforcement des capacités juridiques des cadres des admi-

nistrations et des entreprises intervenant dans le secteur de l'électricité», ainsi que «Le financement des projets dans le secteur de l'électricité». « Le métier des finances dans l'électricité est complexe et difficile. Renforcer les compétences des différents agents du secteur s'inscrit dans le cadre d'une dynamique de formation continue. La tarification, la facturation et la modélisation ne sont ni figées, ni statiques. Ce sont des variables et analyses de sensibilité qu'il faut ajuster et percevoir, afin d'aider le

gouvernement à avoir un outil d'aide à la décision », a-t-il conclu.

Née des cendres de la Société nationale d'électricité, E2C gère, pour le compte de l'Etat, le patrimoine public de l'électricité.

Elle a, entre autres missions, d'assurer la planification, le contrôle de l'exploitation et la conservation du patrimoine public de l'électricité, mis à sa disposition par l'Etat, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des programmes de réhabilitation, d'extension et de renouvellement des ouvrages nécessaires au service public de l'électricité, mais aussi de conduire ou de participer à des études de toute nature, relatives à la mise en valeur des ressources énergétiques du Congo. De même, elle est habilitée à prendre éventuellement des participations au capital des sociétés opérant dans les domaines de la production, du transport, de la distribution, de la vente, de l'importation et de l'exportation de l'électricité.

Gloria Imelda Losselé
(Stagiaire)

AÉRONAUTIQUE

La startup "Sim Aerospace" lance son deuxième simulateur de vol

L'outil de formation est fabriqué avec du bois, de la tôle d'acier, des tubes carrés et d'un revêtement en mousse nécessaires à une démonstration de vol d'avion. Il a été présenté, le 1er août, à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville.

L'appareil a été construit en dix-huit mois par Ilithe Ongania, l'un des fondateurs de la startup "Sim Aerospace", et des élèves du lycée technique 1er mai. C'est la reproduction identique des fonctionnalités de bords ainsi que du cockpit de Beechcraft 1900, un avion de ligne régionale. Le cockpit est composé de plusieurs instruments notamment un moteur, des instruments de pilotage, un panneau d'avertissements des pannes, un Gps, un stwich permettant de commander le pilotage automatique.

Cette initiative vise, en effet, à former des élèves pilotes ainsi que des curieux pour vivre et ressentir cette

émotion qu'on a dans un avion. « La transmission de ces valeurs aux élèves leur permettra à l'avenir de construire les premiers avions dans cinq ou dix ans. Ces jeunes ont besoin d'encouragement pour aboutir à leur rêve », a indiqué Ilithe Ongania.

Toujours dans le même cadre, Ilithe Ongania a fait savoir que le manque de fonds freine l'évolution de l'entreprise en particulier pour ces élèves très enthousiaste voulant bien réaliser leur rêve. Son nouveau simulateur présente à la fois une structure électrique, électronique et mécanique. Il se caractérise par un partage de ressources de l'appareil sur plusieurs machines, un double moteur, une cabine, des sièges passagers, un champ visuel large, etc.

Cet engin est doté d'un système à même de restituer l'environnement réel tel que le jour ou la nuit. « J'ai eu droit à un Kyste landing, c'est-à-dire un atterrissage parfait. Difficile de dire



Les officiels posant devant l'engin

que c'est un simulateur, le sentiment est immense tel dans un avion réel. Ce travail mérite d'être encouragé non seulement avec un financement mais également en expérience pouvant apporter de l'amélioration à ce projet », a plaidé

Armand Bienvenu Voudibi, le directeur de cabinet de la ministre des Petites et moyennes entreprises.

Signalons que la startup Sim Aerospace a été créée par deux pilotes congolais, Dany Pepa et Ilithe Ongania. Ils

dispensent en parallèle des enseignements préparatoires d'hôtesse de l'air et d'initiation au pilotage dans le but de sensibiliser les jeunes à ce secteur complexe.

Gloria Imelda Losselé
(stagiaire)

FILIÈRE BOIS

Adoption d'un instrument de vérification de la légalité des produits

La décision de mise en service du logiciel censé permettre une traçabilité dans l'exploitation et le commerce du bois au Congo a été approuvée, récemment, grâce à un appui du Projet des réformes intégrées du secteur public.

L'atelier de validation de la mise en œuvre de la prise en charge technique et du déploiement du système informatisé de la vérification de la légalité (SIVL) a réuni, du 25 au 27 juillet, à Kintélé, au nord de Brazzaville, les experts locaux et les partenaires de l'Union européenne.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre du programme de déploiement national du SIVL que le Congo a initié depuis 2010 avec le soutien de l'UE, à travers le projet sur l'Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières (APV-FLEGT).

D'après le directeur de cabinet du ministre des Finances et du Budget, Henri

Loundou, le logiciel de vérification de la légalité du bois va contribuer à accroître la gouvernance du secteur au Congo et le produit intérieur brut (PIB) au budget de l'État. « Il permet (...) de commercialiser les bois légaux, à travers la délivrance du certificat de légalité et l'attestation de vérification à l'exportation », a-t-il estimé.

Avec une contribution d'environ 5% au PIB, le secteur forestier est le second pourvoyeur d'emplois dans le secteur privé congolais, soit onze mille emplois directs et quinze mille emplois indirects. L'objectif du plan national du développement 2018-2022 est d'atteindre une contribution de vingt milliards de FCFA du secteur forestier aux recettes fiscales de l'État.

Signalons qu'à l'issue de leurs travaux, les participants à cet atelier de validation du logiciel ont validé une nouvelle feuille de route fixant les priorités et les ob-



Les participants aux travaux de l'atelier

jectifs du SIVL ; un manuel modulaire de formation sur le SIVL ; une stratégie d'organisation en vue de la participation active du secteur privé au processus APV/

FLEGT et certification ; un programme de déploiement du SIVL et de mobilisation des financements.

Le nouvel outil SIVL est hébergé au data center du minis-

tère des Finances, notamment à Brazzaville et Pointe-Noire, pour le suivi-évaluation et le recouvrement des recettes forestières d'ici à 2022.

Fiacre Kombo

INFRASTRUCTURES

Réhabilitation de la piste rurale Sofico-Loulombo à Mindouli

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, a lancé le 2 août les travaux de réhabilitation des infrastructures de base dans le département du Pool.

Les travaux envisagés concernent la piste rurale de la localité de Mayitoukou à Goma tsé-tsé gare, de Sofico à Loulombo, Kindamba à Missavi ainsi que la réhabilitation de la maternité de Kindamba et du Centre de santé intégré de Loukouo. En ce qui concerne la voie, elle se fera dans le cadre des travaux de haute intensité de main-d'œuvre (Himo) avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), financé par le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix et le démarrage de l'opération démobilisation, désarmement et intégration (DDR).

Les travaux seront réalisés de Sofico à Loulombo sur sept kilomètres. Ils seront effectués par la communauté dotée d'un lot de matériel : brouettes, planches, tôles, fers, houes, manchettes, pelles, contre-plaqués, etc. La voie était devenue impraticable par véhicule après les hostilités qu'a connues ce département. À cet effet, elle contribuera à la



Euloge Landry Kolélas donnant le coup de pelle pour le lancement des travaux Sofico à Loulombo (DR) libre circulation des personnes et des biens, à l'amélioration de l'environnement sécuritaire et à l'ouverture d'opportunités économiques et bien d'autres.

La population impliquée dans la réalisation des travaux

Peu avant la coupure du ruban symbolique, le coup de pelle ainsi que la rituelle ancestrale a été réalisé par un habitant de la localité. Le haut-commissaire Euloge Landry Kolélas a prêché l'amour entre les filles et fils du département dans sa langue vernaculaire. Il a indiqué dans son allocution que ces travaux impliquaient l'ensemble des communautés. Il a, par ailleurs, sollicité leur engagement avec un comportement responsable dans le respect mutuel et dans la diversité. « À la

population, aux ex-combattants et aux acteurs impliqués dans les travaux dans les différentes zones de réalisation, je vous exhorte à vous approprier l'activité afin d'atteindre dans un élan patriotique les objectifs d'un relèvement communautaire tant souhaité et recommandé au cours de plates-formes locales, de dialogues et d'échanges intercommunautaires », a-t-il déclaré. Selon lui, il était nécessaire de préoccuper les ex-combattants à travers ce projet Himo avant le démarrage du projet proprement dit de DDR. Le représentant du Pnud au Congo, Maleye Diop, a expliqué à cette même occasion que le lancement des travaux Himo, dans ce département, est une nouvelle dimension du projet qui ambitionne de jeter les bases de la relance des économies so-

ciales. L'initiative, a-t-il poursuivi, permet cependant de démarrer les activités de réinsertion communautaire à travers l'ouverture de ces pistes dans les districts de Goma Tsé-Tsé, Mindouli et de Kindamba, ajoutant que parmi celle-ci figurent le démarrage des activités génératrices de revenus, la réhabilitation des infrastructures de base, la fourniture de moulins qui pourra permettre aux ex-combattants en même temps que les membres de leurs communautés à s'inscrire à l'initiative. « Toutes ces actions de la mise en œuvre du projet « Consolidation de la paix et le démarrage du processus DDR dans le département du Pool », associées à la signature du document du programme DDR témoignent de la volonté du système des Nations unies à accompagner le Congo vers cette recherche de la paix retrouvée et qui doit être consolidée », a-t-il déclaré.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la paix

Le vice-président de la Commission ad hoc mixte paritaire, Philippe Ané, a souligné que le projet s'inscrit également dans le cadre de la consolidation de la paix. « Les acteurs de la paix que nous sommes se réjouissent de ce qui vient de commencer

parce que ceci marque le début des solutions à nos préoccupations. Le résultat fait partie des recommandations prises pour la réhabilitation des infrastructures communautaires de base, ajoutant qu'ils avaient organisé aussi des plates-formes locales dans le cadre des échanges communautaires », a-t-il dit. Interrogé sur l'insatisfaction au niveau des ex-combattants qui se disent ne pas être tous impliqués dans ce projet, Philippe Ané a rappelé qu'il ne s'agit pas du démarrage du DDR qui est axé sur la démobilisation, le désarmement et la réintégration des ex-combattants. Selon lui, la chose la plus importante est celui de la réintégration qui les prendront en charge.

Notons que la réhabilitation de cette piste est la bienvenue pour les habitants des villages environnants comme en témoigne Laure Miénozambi, qui fait partie du groupe des acteurs impliqués dans la réalisation des travaux. « La piste Sofico à Loulombo qui passe par Nzinzi vient en quelque sorte mettre fin à notre calvaire pendant la saison des pluies. Elle a écourté la longue distance à pied pour aller vendre les produits vivriers sur la route nationale », a-t-elle dit.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Casp fixe le volume horaire

Après l'élaboration des nouveaux programmes, le volume horaire annuel au Centre d'application de la statistique et de la planification (Casp) a été fixé à 900 heures selon les normes de l'Unesco, contre environ 800 heures.

Des experts issus de l'Université Marien-N'Gouabi, de l'administration publique et du secteur privé ont eu du pain sur la planche, le 2 août à Brazzaville, au cours d'un atelier. Après une réforme complète des programmes dans les deux sections en charge de la formation des techniciens de la statistique et de la planification, ainsi que des techniciens supérieurs toujours dans ce domaine, les participants à cet atelier ont recadré le volume horaire suivant les normes standard.

Objectif : rehausser le niveau de formation du capital humain en vue d'améliorer le système de statistique national. Autre sang neuf : élaborer les statistiques touristiques pour alimenter le plan national de développement dans le cadre de son suivi-évaluation. « Les besoins du marché du travail ayant suffisamment évolués, il était nécessaire d'élaborer de nouveaux programmes. L'objectif poursuivi c'est, d'après les orientations de la tutelle, d'améliorer le système de statistique national. Il faut ouvrir les cycles supérieurs », a souligné Gaspard Symphorien Mbou Likibi, directeur général du Centre d'application de la statistique et de la planification.



Des experts au cours de l'atelier

Pour répondre au besoin du marché, le Casp table sur une formation durable et inclusive. C'est dans cette optique que ce centre de formation à travers ces nouveaux programmes ouvre progressivement la voie aux cycles supérieurs, notamment ingénierie, licence professionnelle et master.

« Les écoles sous-régionales ne reconnaissent pas à la date d'aujourd'hui les diplômes du Casp. Faute de partenariat. Mais avant, il faut ajuster les programmes », a affirmé le directeur général du Casp. Or, « nous sommes en deçà des exigences de l'Unesco, qui fixe à 900 heures le volume annuel. Avec ces nouveaux programmes, les étudiants désireux de

poursuivre leur cursus ne rencontreront pas de difficultés. Un processus institutionnel a été enclenché pour ouvrir les cycles d'ingénierie, de licence professionnelle et de master dans le système Cames. Ces programmes seront donc le soubassement pour avoir un meilleur profil », a-t-il ajouté, avant la clôture de cet atelier.

Répartis en commission, ces experts ont eu non seulement pour mission d'harmoniser le programme au titre standard mais aussi d'affecter le volume horaire. Au centre des enjeux figurent les commissions statistiques-mathématiques-démographie ; informatique ; économie-comptabilité ; évaluation des projets-pla-

nification ; langues-géographie, économie-activités physiques et sportives.

« Les programmes actuels ne sont pas adaptés aux problématiques actuelles et aux exigences des entreprises. L'idée est de se mettre à jour parce que les programmes sont devenus obsolètes. A l'ère du digital et du big data, on a besoin d'un statisticien qui sait faire également de l'informatique. Les outils utilisés il y a vingt ans n'étaient pas conçus pour gérer des quantités énormes de données. Les statisticiens doivent donc se lancer dans les langages de programmation spécialisés dans la gestion des données massives », a recommandé Fred Williamson

Commando Missilou, data scientist à MTN Congo.

Pour Gabin Ibemba, formateur en statistique au Casp, des faiblesses ont été constatées dans les programmes. Ces cours, dit-il, ne sont plus adaptés aux besoins actuels du marché. Ces assises ont donc permis, selon lui, d'arrimer les enseignements non seulement aux exigences du pays, mais aussi des écoles sous-régionales à l'instar de celles du Sénégal, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Pour rappel, les derniers programmes du Casp datent de 1990. Grâce à cette réforme curriculaire, une nouvelle vitrine s'ouvre pour un établissement qui veut redorer son blason.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

M. Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur et grand-mère, Isabelle Issongo kiba, le 27 juillet 2019, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Niari, à Talangaï. Ref: arrêt de bus Jardin. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

5 août 2018 - 5 août 2019

Yanga Jean Melyns, inspecteur des Postes et Télécommunications.

Voici onze ans déjà que tu es parti loin de nous. Papa, ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé. En ce jour de triste et douloureux anniversaire, nous : Nelly, Christ, Jydel et maman Rose prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour toi. Dimanche 4 août à 10 heures et lundi 5 août 2019 à 6 heures, des messes seront dites en ta mémoire, en la Cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville. Repose en paix, à jamais tu resteras gravé dans nos cœurs.



5 août 2009 - 5 août 2019

Kibhat Ange Raphaël, voilà dix (10) ans, jour pour jour que le divin maître de tous les temps avait accepté ta disparition qui a créé un grand vide dans la famille.

En ce triste anniversaire ta sœur cadette et tes sœurs aînées supplient le Seigneur, le Tout-Puissant, Dieu miséricordieux d'accueillir ton âme dans le royaume des cieux. Que ton âme repose en paix. Amen



VIENT DE PARAÎTRE

« Au-delà des borgnes », de Tobi N'Dzaba

Paru en juillet aux éditions L'Harmattan, section Congo-Brazzaville, le roman de cent soixante-dix pages est une œuvre littéraire qui tente de dresser un pont entre les traditions anciennes et contemporaines au sujet des situations familiales, tel l'héritage, l'unité familiale, etc.

Cet ouvrage est une œuvre romanesque dans laquelle l'auteur raconte l'histoire d'un conflit familial. En effet, Mbeeri est le frère d'un homme décédé et qui, depuis



la mort de ce dernier, assure la gestion de ses biens, puisque les enfants étaient encore très jeunes pour le faire. Mais, aujourd'hui qu'ils ont grandi, ils ne l'acceptent plus et veulent de la transparence.

« Et tout ça sans nous associer. M. Mbeeri fait tout, tout seul, alors qu'il n'était que le frère de notre père. Quand on lui a demandé de gérer, nous étions petits. Maintenant, nous avons grandi. Nous pouvons le faire nous-mêmes... », évoque l'auteur dans son récit.

Roman de la mésentente, de la dénonciation de la manière dont la tradition gère la succession, d'une part, et de sa gestion, selon le code de la famille, d'autre part, ce livre met face à face les deux camps.

Mbeeri, à cheval sur les deux, s'évertue en vain à montrer le chemin et coupe la poire en trois, en proposant une révision du code de la famille congolaise qu'il veut réconcilier avec une tradition plus adaptée à la société qui, elle aussi, devra évoluer. A mi-chemin entre fiction et réalité, ce roman conduit à la réflexion des réalités qui divisent bon nombre de familles dans nos sociétés.

Ancien enseignant à l'université et ancien directeur de la scolarité et des examens de l'université Marien-Ngouabi, Tobi N'Dzaba profite désormais de sa retraite pour écrire et imaginer contes et romans qui jettent un œil critique sur le monde dans lequel il vit. Notons que Tobi N'Dzaba est également auteur de la poésie « Les délices de la douleur », du roman « Le gui » et des nouvelles « Echos des murmures ».

Broché - format : 13,5 x 21,5 cm

ISBN : 978-2-343-17666-6 •

24 juillet 2019 • 170 pages

EAN13 : 9782343176666

N PDF : 9782140127236

Merveille Atipo (stagiaire)

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

Tula ka tula affrontera As Epah-Ngamba, en finale

Les deux meilleures équipes de la saison sportive 2018-2019 vont se mesurer, le 14 août, au stade Alphonse-Massamba-Debat.

Après les matchs nuls (0-0), de la phase aller des demi-finales de la coupe du Congo, les formations finalistes avaient pris le dessus sur leurs adversaires, en match retour.

En effet, Tula ka tula a battu Rayons du soleil (2-1), tandis qu'As Epah Ngamba a dominé CESB (2-0). Des scores qui ont permis à ces deux clubs de valider leurs tickets pour la finale. Tula ka tula, qui n'a pas encore remporté cette prestigieuse coupe du Congo, devrait mettre toutes ses batteries en marche si elle souhaite terminer devant son challenger.

De l'autre côté, As Epah Ngamba, vainqueur de la dernière édition, en 2018, cherchera à conserver, coûte que coûte, son titre. Cette finale qui sera disputée avant celle des hommes, Etoile du Congo-As Otoho, réserve sans nul doute beaucoup de surprises au public sportif congolais.

R.Ng. (stagiaire)

JEUX DÉPARTEMENTAUX DE L'ONSSU

Brazzaville prime ses lauréats

Les meilleures équipes ayant participé à l'édition 2019 des jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu) du département de Brazzaville ont reçu, le 2 août, des médailles et trophées.

Organisés par la direction départementale des Sports et de l'éducation physique de Brazzaville, ces jeux ont regroupé les élèves venus de toutes les inspections du département de Brazzaville. Durant les trois jours de compétition, les participants se sont affrontés par groupe afin de non seulement sauver l'honneur de leurs établissements scolaires mais aussi tenter de glaner des médailles dans différentes disciplines, soit en football, en athlétisme, au volleyball, en basketball ou en gymnastique.

Les meilleures écoles distinguées lors de ces jeux de l'Onssu, à savoir l'école militaire préparatoire général Leclerc (Empgl) en catégorie des cadets et junior en football ; les juniors du lycée Savorgnan-de-Brazza A en basketball ; les cadets de l'Empgl et du CEG de la



Félicité Ottembongot remettant la coupe au capitaine de la meilleure équipe de basketball

Fraternité en volleyball représenteront Brazzaville aux jeux nationaux de l'Onssu, Ewo 2019.

Dans les disciplines individuelles, ce sont les élèves Mbani Mank (dames) et Saint Massamba Nganga (hommes), tous deux du CEG de la fraternité, qui porteront les couleurs du département en gymnastique. En athlétisme, Isaac Issambou, Joselvie Malonga, Guy Ngoma, Ruth Bikoukou et bien d'autres participeront dans les différentes épreuves retenues à Ewo.

Contente du bon comportement des élèves durant cette compétition, la directrice départementale des Sports et de l'éducation physique, Félicité Ottembongot a souhaité bonne chance aux équipes et athlètes qui participeront aux jeux nationaux de l'Onssu.

Clôture du tournoi, le secrétaire du département de Brazzaville, Bonsang Oko Letchaud, a demandé à toutes les équipes de respecter les règles sportives. « Le sport est un levier fédérateur. Je crois que vous avez

acquis plusieurs vertus pendant ces deux jours de fraternité et de convivialité. Comme a dit Nelson Mandela, le compétiteur ne perd pas, je recommande aux perdants à plus d'abnégations », a-t-il indiqué.

Au classement général, l'inspection de Poto-Poto a occupé la première place suivie de Bacongo, Djiri et Mfilou. Madibou, Makelékélé et Talangai ont occupé respectivement la cinquième, sixième et septième place.

Rude Ngoma (stagiaire)

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Donald Mobobola dénonce les antivaleurs au sein de l'organisation

Radié de son poste de secrétaire permanent chargé de l'économie, de l'emploi et des affaires sociales, le 15 juillet dernier, lors de la session extraordinaire du comité central, Donald Mobobola n'entend pas lâcher prise. Après avoir mobilisé les jeunes de la FMC dans les quartiers nord, le 31 juillet, il a animé un méga meeting au Centre culturel Sony-Labou-Tansi à Bacongo.

Placé sur le thème « *Dénonçons les antivaleurs au sein du parti, FMC dernière ceinture de sécurité du président Denis Sassou* », Donald Mobobola a servi de l'occasion pour dénoncer les antivaleurs au sein de cette organisation de jeunesse du PCT. Des antivaleurs nés, disait-il, devant une foule de jeunes venus de Bacongo, Makélékélé et Madibou, de la mauvaise gestion de l'organisation par le secrétariat permanent, qu'il taxe de mauvaise gestion, de tribalisme, de manque de résultats.

Donald Mobobola a fustigé surtout le manque d'application des textes fondamentaux de la FMC par les responsables de l'organisation.



Cela se justifie en premier, a-t-il précisé, par le cumul de postes par quelques membres du secrétariat permanent, en violation flagrante des textes

constitutifs et réglementaires régissant le fonctionnement de la FMC.

« *Au sortir du 6e congrès extraordinaire tenu en 2011 à*

Brazzaville, le Parti congolais du travail avait décidé du non-cumul des fonctions par les cadres », a souligné Donald Mobobola.

Il a saisi l'occasion pour décrier son limogeage récemment du poste de secrétaire permanent chargé de l'économie, de l'emploi et des affaires sociales, par le comité central. Une sanction qu'il estime illégale et dont il ne reconnaît pas, soutenant que le congrès est l'unique instance qui peut statuer sur son cas, étant donné qu'il avait été élu en congrès.

Donald Mobobola dit aussi ne pas reconnaître les décisions de la session extraordinaire du Comité central à l'issue de laquelle il a été sanctionné. Pour lui, cette rencontre a été convoquée par le premier secrétaire de la FMC mais, les travaux de cette réunion ont été, malheureusement, dirigés par le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, ce, en violation des textes de la FMC. En conséquence, il réclame toujours la démission du secrétariat permanent de la FMC et sollicite l'intervention du président de la République Denis Sassou N'Guesso.

Firmin Oyé



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



LIVRES

Nzenze Kinouani Kazis publie «J'ai vécu à Bacongo»

Paru aux Éditions LMI, l'ouvrage «J'ai vécu à Bacongo» est un assemblage des faits, récits et anecdotes vécus par l'auteur dans ce quartier qui l'a vu naître.

En 263 pages, l'auteur relate comme un récit les faits par moment émouvants, époustouflants, pathétiques, rocambolesques et drôles vécus par le jeune adolescent dans ce quartier aux moult tumultes dans la période anté et post indépendance. C'est un condensé de belles histoires drôles, dramatiques et amusantes que l'auteur narre dans un style simple et captivant.

La musique, la sape, le matswanisme, la religion, le football sont abordés dans cet ouvrage, fruit d'un travail de recherche hors du commun que la mémoire d'éléphant de l'auteur a ressuscité.

Natif de la rue Surcouf au quartier Dahomey qui jouxte la Case de Gaulle, Kazis

comme tout jeune de son âge a partagé sa vie entre l'école, la petite forêt naturelle du bas fond de la Case de Gaulle qui jouxte le fleuve Congo, lieux chauds bouillants de Bacongo.

La résidence de l'ambassadeur de France au Congo gardée à l'époque par des soldats tchadiens, impressionnants par leur physique et leur regard froid, a été l'une des attractions de ce jeune adolescent, qui, avec ses amis d'enfance, n'hésitaient pas à y pénétrer par effraction pour cueillir les mangues.

Admirateur de la musique, Kazis a assisté comme Nguembo, ce genre de spectateur perché sur le mur au concert du jazzman américain Louis Armstrong au Centre sportif de Bacongo à l'époque. Il vit aussi le maquis de François Makiadi, devenu Luambo Makiadi, qui livra son concert d'aurore au Bar Lumi Congo avant de lancer sa grande et

longue carrière à Léopoldville aujourd'hui Kinshasa. Le grand concert de Joseph Kabasélé au bar Lumière du Congo, la démonstration musicale de l'antillais Sam Casande à Nouani Bar sont immortalisés par les écrits de l'auteur tout comme la mémorable prestation de l'orchestre cubain Aragon chez Jacques Bankaites. Les exploits Pabblito devenu Pamelou Moun'ka, Célestin Nkouka, Biks Bikouta n'ont pas été oubliés par l'auteur. Revenus triomphalement de la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants que tout le monde appelait Combattant ou Tata Combattant, Kazis brosse leur portrait accompagné des récits inédits de ces soldats intouchables qui inspiraient le respect et l'admiration dans le quartier. De nombreuses équipes et ex-footballeurs ont fait aussi pendant longtemps la fierté du quartier Bacongo tels Reims, Dragon Noir, Louvain la Squadra au quartier Ta



: La couverture de l'ouvrage «J'ai vécu à Bacongo» crédit photo Adiac»

HUMEUR

Quand la consommation d'alcool prend des proportions inquiétantes dans nos villes !

Le constat est que la chose inquiète plus qu'un observateur. Dans toutes les villes de notre pays en général et dans les deux plus grandes en particulier, à savoir Brazzaville et Pointe-Noire, l'ampleur que prend l'abus de la consommation d'alcool par des citoyens devient troublante. Et si rien n'est fait, la persistance de ce comportement exposera la population à de nombreuses difficultés sanitaires voire à certains cas de décès.

À Pointe-Noire comme à Brazzaville, il est devenu une norme de voir dans tous les arrondissements des débits de boissons occupant le long de grandes artères et de nombreuses rues et ruelles à une distance qui ne dépasse pas 25 m. Certains débits sont même situés côte-à-côte ou à proximité des autres. Une véritable course à la boisson alcoolisée car c'est elle qui est la plus vendue et la plus consommée.

Et la chose la plus bizarre est que, tous les jours, ces débits de boissons ont des clients pour certains dès 7 heures du matin jusqu'aux heures tardives et pour d'autres de 10 heures jusqu'au petit matin avec des clients toujours ivres qui font des va-et-vient entre les bars de renom dont eux-mêmes connaissent. À l'allure où vont les choses, Ponton la belle et Brazza la verte risquent de devenir de grandes villes de beuverie car la dépendance à l'alcool devient criante. Attention ! L'abus d'alcool a des risques sanitaires pour le corps et peut conduire aussi à des cas de décès dus à l'inflammation dangereuse de certains organes.

Interrogés sur cette question d'abus d'alcool par des citoyens, un médecin travaillant à l'hôpital de Loandjili, qui a requis l'anonymat, répond en ces termes : « L'abus d'alcool a une grande influence sur le développement de nombreuses maladies, notamment les cancers, les maladies cardiovasculaires et digestives, les maladies du système nerveux et troubles psychiques. L'alcool peut également être à l'origine des difficultés sanitaires plus courantes telles que fatigue, tension artérielle trop élevée, problèmes de mémoires et bien d'autres », a-t-il indiqué.

Ce médecin s'est inquiété de la façon que l'alcool est consommé ces derniers jours dans les grandes villes, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. Selon lui, ce comportement qui prend du jour au jour des proportions inquiétantes et troublantes, car un sujet peut consommer plus d'un casier de bière par jour, peut conduire la population à des situations sanitaires graves et irréparables si l'on ne prend garde et aussi aux problèmes professionnels, notamment les absentéismes au travail et les baisses de rendement dans des entreprises et administrations tant privées que publiques.

Quand ils sont interrogés sur cette dépendance alcoolique, certains consommateurs répondent avec nervosité et n'hésitent pas à demander d'aller interroger les sociétés qui fabriquent ces boissons. D'autres, par contre, disent clairement qu'ils ne pourront jamais laisser l'alcool. Car il leur procure du plaisir et les éloigne des soucis. Alors si l'abus d'alcool devient un refuge pour s'échapper des soucis, disons-le clairement, la santé des citoyens prendra un grand coût. « Écoutez ! Je ne réponds pas à cette question. Dites-moi, pourquoi ces boissons sont-elles fabriquées. Je suis fier dans mon état d'ivresse qui me permet de vivre mon monde à moi », réponse regrettable d'un homme trouvé saoul dans un bar de la place.

Ceci étant, il est clair que Brazzaville et Pointe-Noire nous offrent un spectacle odieux en matière de consommation abusive d'alcool. Alors où sont les spécialistes en médecine préventive pour arrêter cet état de chose à travers des différentes campagnes de conscientisation. L'abus d'alcool peut entraîner l'inflammation du foie (hépatite), la cirrhose du foie, l'inflammation du pancréas (pancréatite), l'atteinte des nerfs périphériques (neuropathie périphérique : perte des sensations comme le toucher ou sensation de vibration dans les pieds), les cancers et les décès. Affaire à suivre

Faustin Akono

Ngoma. Ouragan, Macumba au quartier Ta Nkeoua, Lille et Toulouse au quartier du culte protestant.

Jeune catholique servant à la paroisse Notre-dame-du-Rosaire de Bacongo, première paroisse de cette église dans ce quartier où Kazis a partagé ses journées chrétiennes et sa foi nullement ébranlées par le contentieux mal vécu entre le groupe de prière de Ta Ndzoungou, ex-catéchiste de la religion catholique qui érigea son lieu de culte devant le portail de Notre-Dame-du-Rosaire. Un conflit vite réglé par les notables et responsables coloniaux de l'époque. Le refus des partisans de Matsoua de se faire délivrer des livrets d'identité et qui divisa ensuite chrétiens et matsouanistes est relaté aussi dans cet ouvrage.

La dissociation de l'Association sportive des missionnaires, naguère évoluant dans la mouvance de l'Église catholique en Diables noirs fut très mal digérée par les ecclésiastes à l'époque. Son initiateur, Dominique Nzalankanda, ex-secrétaire général de la jeunesse de l'AEF propulsa ensuite Gilbert Tho-

mas Manckoudia à la tête des jaunes et noirs qui prirent par la suite comme entraîneur M. Lebrun, boucher au magasin Presto.

L'histoire de l'Homme aux pataugas qui défraya la chronique à Bacongo par ses exploits de voleur invisible mais signant toujours ses exploits, les aventures de Mayi Ndombi, ce vendeur de friperie réputé pour sa ruse et sa malice à faire tourner en dérision les infortunés, la chute du président Fulbert Youlou, le port du symbole, objet puant attaché au cou pour dissuader les indigènes à s'exprimer en français garnissent aussi cet ouvrage riche en anecdotes croustillantes.

Ancien sociétaire du groupe vocal Les Cheveux crépus avec Maxime Kibongui, Jacques Loubelo, Massamba de Coster, Mouninguissa Remy, Nzenze Kinouani Kazis, a déjà publié Mourir sans voir Paris est un péché, la lune raconte, Jacques Loubelo Mon ami. Il a également écrit la pièce de théâtre La justice animale jouée par les enfants du Cercle culturel pour enfants.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

As Otoho teste son niveau devant Etoile du Congo

La formation d'As Otoho en séniors dames a été battue, le 1er août à Brazzaville, par l'équipe de l'Etoile du Congo de la catégorie 21-39, lors d'un match amical qui a opposé les deux formations.

Ce match considéré comme un test pour As Otoho et une préparation au championnat national pour l'Etoile du Congo a permis aux deux équipes, qui s'affrontent pour la première fois, de jauger leur niveau de jeu. Plus expérimentées et plus réalistes, les Stelliennes ont dominé leurs adversaires durant une bonne partie du match. De son côté, As Otoho a tenté de mettre toutes ses batteries en marche mais en vain.

Reconnaissant les compétences de l'équipe d'Otoho, l'entraîneur de l'Etoile du Congo a souhaité bon vent à cette équipe. « Nous sommes en face d'une équipe qui sort d'un autre département et quand vous regardez le niveau de jeu, vous comprenez qu'elle est réellement championne. C'est une équipe d'avenir et elle est pleine d'atouts, surtout avec le gabarit de ses joueuses », a déclaré Lucien Litoto, entraîneur de l'Etoile du Congo.

Malgré la défaite, Casimir Malonga dit Mon cher, le créateur et coach de l'As Otoho, a relativisé puisque, selon lui, son équipe



Une séquence du match As Otoho-Etoile du Congo

est en pleine formation. « Ce match permettra aux filles de s'autocritiquer mais aussi au staff dont j'ai la charge de définir les limites de l'équipe afin de préparer l'avenir. Le score ne me dit absolument rien. Tous les buts que nous avons encaissés ont presque tous été occasionnés par l'inexpérience et le manque d'engagement, entraînant des pertes de balle. Nous devons créer une confiance afin d'avancer », a-t-il commenté. Casimir Malonga a déploré le fait que son équipe n'est pas retenue aux championnats nationaux qui se dérouleront du 04 au 11 août à Brazzaville. « A mon avis c'est injuste. Au moment où l'on se plaint du fait qu'il n'y a pas assez d'équipes pour relever le handball congolais, et nous créons une équipe ambi-

tieuse, l'on nous prive de participer à cette compétition en nous demandant d'attendre l'année prochaine mais qui sait si l'année prochaine ses filles seront toujours disponibles ? », s'est-il interrogé.

En s'appuyant sur son expérience d'entraîneur, « Mon cher » a demandé à tous les acteurs du handball congolais de conjuguer les efforts afin de toujours hisser haut cette discipline.

« Dans le Congo profond, il y a tous les talents et tous les gabarits possibles pour développer le handball congolais », a-t-il laissé entendre.

Créée à peine trois mois, l'équipe d'As Otoho a occupé la première place du championnat départemental de la Cuvette, dans la catégorie des seniors dames.

Rude Ngoma (stagiaire)

ACCORD CONGO-FMI

L'Assemblée nationale entend créer une commission ad hoc chargée du suivi

Le principe a été retenu, le 2 août, lors de l'adoption du projet de loi portant création des zones économiques spéciales d'Ignié, Oyo-Ollombo et Ouesso.



Une vue des députés lors de la plénière

La commission ad hoc en gestation, dont la durée sera de six mois renouvelables, aura la charge de mieux suivre l'exécution de l'accord conclu avec le FMI. Entre-temps, l'Assemblée nationale se donne la mission d'étudier les modalités de mise en place de celle-ci.

Interrogé sur cette question pour en savoir un peu plus, le président du groupe parlementaire PCT-Alliés, Jean Jaurès Ondélé, a déclaré : « Pour le moment, nous avons simplement retenu le principe. De plus amples détails seront donnés lorsque la commission sera mise en place ».

Rappelons que l'Assemblée nationale a adopté ce projet de loi portant création des zones économiques spéciales avec amendements en deuxième lecture après le Sénat.

Interpellé par les députés sur la mise en œuvre réelle de ces zones, le ministre en charge de cette question, Gilbert Mokoki, a fait savoir qu'actuellement quatorze usines sont déjà installées à Ignié. Il ne reste plus que l'installation des investisseurs.

Jean Jacques Koubemba

RÉFLEXION

Feu le Royaume-Uni ?

En agissant à Londres comme Donald Trump le fait à Washington, c'est-à-dire avec autant de brutalité que d'absence de réflexion sur le long terme, le nouveau Premier ministre britannique, Boris Johnson, pense probablement qu'il assurera sur des bases solides et durables sa prééminence politique actuelle. Il fait, à grands coups de gueule, du Brexit, c'est-à-dire du retrait brutal de l'Union européenne, le moteur de son action à la tête du Royaume-Uni avec l'espoir manifeste que les Anglais le confirmeront à son poste lors des prochaines élections générales.

Mais en agissant ainsi, il commet deux erreurs majeures qui risquent de coûter cher aux Anglais à très brève échéance.

° La première est de croire que le Royaume-Uni tout entier se rangera derrière lui. Car ce Royaume est en fait composé de quatre pays - l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse, l'Irlande du Nord - dont trois n'approuvent pas la sortie brutale de l'Union européenne figurant au cœur de la politique annoncée par Boris Johnson. Une telle action étant à coup sûr désastreuse sur le plan économique et finan-

cier les Gallois, les Ecossais et les Irlandais du Nord manifestent dès à présent de façon claire leur hostilité et envisagent, sans encore le dire ouvertement, de prendre leurs distances avec Londres. Une distorsion qui, soit dit en passant, pourrait conduire les deux Irlande à s'unir au grand dam des Anglais qui n'ont pas cessé, eux, de combattre une telle concordance, ce qui provoqua dans la dernière décennie du siècle précédent un terrible conflit entre catholiques et protestants. Il se pourrait bien, dans ces conditions, que la stratégie du « Brexit dur » prônée par le successeur de Theresa May génère à très court terme une crise interne au sein même du Royaume-Uni que la Reine Elizabeth II, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-treize ans, n'aura évidemment pas la force de gérer.

° La deuxième erreur que commet Boris Johnson est de ne pas évaluer les conséquences négatives que la sortie brutale du Royaume-Uni de l'Union européenne aura sur le Commonwealth lui-même, c'est-à-dire sur la puissante communauté de nations constituée en 1949 lorsque l'Angleterre décida de nouer avec ses anciennes colonies des liens durables fondés sur des valeurs humaines communes. Comptant à ce jour

cinquante-trois pays - dont dix-neuf sont situés sur le continent africain et trois seulement sur le territoire européen -, rassemblant deux milliards quatre cents millions d'êtres humains sur les cinq continents que compte la planète, le Commonwealth est un atout décisif pour le Royaume-Uni sur le plan stratégique et diplomatique. Mais les conséquences matérielles inévitables qui résulteront du « Brexit dur » prôné par le nouveau Premier ministre britannique fragilisent dès à présent cette communauté, ce que laissent entrevoir les critiques formulées de façon plus ou moins discrètes par ses dirigeants. S'il n'est pas certain que le Commonwealth volera en éclat dans les années à venir, il l'est en revanche qu'il franchira mal, probablement même très mal, cette passe.

Disons-le donc sans l'ombre d'un doute : si la stratégie conduite par Boris Johnson ne s'infléchit pas très vite vers le Brexit souple et progressif qu'avait négocié Theresa May, le statut de grande puissance du Royaume-Uni se trouvera fortement dégradé, voire même annihilé purement et simplement.

Jean-Paul Pigasse